

Communiqué de presse

Paris, le 7 mars 2018

L'entrepreneuriat au féminin à l'honneur :

Coca-Cola France et Force Femmes récompensent les entrepreneuses

pour la 7^{ème} édition du Prix de la Créatrice Force Femmes

Force Femmes, association reconnue d'intérêt général accompagnant les femmes de plus de 45 ans vers la création d'entreprise, et Coca-Cola France ont récompensé hier à l'Assemblée Nationale les 3 lauréates du Prix de la Créatrice 2017.

Le Prix de la Créatrice Force Femmes, soutenu par Coca-Cola France, valorise et distingue des femmes qui ont été accompagnées par l'association dans la création de leur entreprise et la pérennisation de leurs activités. Deux lauréates Commerce et Artisanat ont reçu un Prix d'une valeur de 10.000€ et un Prix Coup de Cœur d'une valeur de 5.000€ a été remis, ainsi qu'un accompagnement de coaching.

« Entreprendre, c'est ouvrir le champ des possibles et envisager différemment une nouvelle carrière professionnelle. Force Femmes est là pour aider chaque femme qui le souhaite selon sa situation et son potentiel d'entrepreneuse et ce Prix a été créé pour valoriser l'engagement, le courage et la ténacité et ainsi mettre en lumière des femmes créatrices d'entreprise très méritantes », déclare Véronique Saubot, Présidente de Force Femmes.

« Pour Coca-Cola, partout dans le monde et bien entendu en France, contribuer au développement et la promotion de l'entrepreneuriat féminin fait partie de nos engagements et de nos contributions à la société. Nous sommes fiers d'être aux côtés de Force Femmes depuis 10 ans et de soutenir les actions de l'association au service de l'inclusion et du développement économique des femmes. Les lauréates de cette 7ème édition sont une nouvelle démonstration de l'impact positif qu'ont les centaines de bénévoles qui aident tant de projets entrepreneuriaux à voir le jour », souligne François Gay-Bellile, Président de Coca-Cola France.

Depuis 10 ans, le partenariat entre Coca-Cola France et Force Femmes a permis à **6 000 femmes** de plus de 45 ans d'être accompagnées dans leur démarche entrepreneuriale et **30 000 heures de formation** dédiées ont été délivrées aux femmes souhaitant créer leur entreprise. L'entreprise soutient activement l'association à travers une collaboration fidèle dans la mise en place d'un mécénat de compétences, via notamment l'animation d'ateliers thématiques. Elle avait récompensé Véronique Morali, Vice-présidente de l'association, en lui attribuant son prix Femme de cœur Coca-Cola en 2009, et Françoise Holder, Présidente d'Honneur, en 2015, dans le cadre des Femmes en Or. Grâce à l'association Force Femmes, ce sont déjà **22 000 femmes** ont déjà été accompagnées dans leur démarche de retour à l'emploi et de création d'entreprise dans toutes les régions françaises.

Pour célébrer ces dix ans de collaboration, Coca-Cola France et Force Femmes annonceront **une nouvelle initiative commune au mois d'avril.**

Les Lauréates



PRIX ARTISANAT > Laurence CALLEWAERT, Restinclières (34)

Laure Light // www.laurelight.fr

Laure Light assure toute l'installation électrique de la simple prise jusqu'au tableau général pour les particuliers, mais réalise également les installations dans les commerces, ainsi que les mises aux normes de tableaux électriques, le conseil en choix de luminaires et la pose notamment dans le cadre de la rénovation de l'habitat.



PRIX COMMERCE > Sophie MASSON, Roubaix (59)

Sophie Masson Porcelaine // www.sophiemaillon.com

Sophie Masson conçoit et façonne à la main des services de table et objets à vivre en porcelaine qu'elle personnalise à la demande de ses clients, décorateurs, boutiques, ou particuliers. En collaboration avec des artistes, elle réalise des petites séries en porcelaine uniques, numérotées et signées.



Prix Coup de Cœur > Véronique BRADOL, Massy (91)

Véronique Bradol // www.veroniquebradol.com

Véronique Bradol est fleuriste pour les particuliers et les professionnels, et propose des fleurs de saison en circuit court. Les bouquets sont composés avec des fleurs bio, locales et solidaires (réseau de Cocagne – insertion – et Max Havelaar – commerce équitable).

A propos de Force Femmes > Force Femmes, association reconnue d'intérêt général, a pour vocation de soutenir les femmes de plus de 45 ans dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de création de leur propre activité. Force Femmes est présidée par Véronique Saubot.
www.forcefemmes.com

A propos de Coca-Cola France > Coca-Cola favorise en interne et en externe le développement professionnel des femmes. La politique de parité homme-femme est au cœur du dispositif des ressources humaines avec un triple engagement : favoriser l'égalité des salaires, donner aux femmes les mêmes chances de progression de carrières que les hommes, favoriser le bien-être au travail. L'objectif du groupe à l'échelle mondiale est d'avoir 50% de femmes à tous les niveaux de l'entreprise, y compris les comités de direction et les comités exécutifs, à l'horizon 2020.

Contacts :

Servane Magnan – Coca-Cola France – smagnan@coca-cola.com – 06.13.50.00.67

Laurence Heilbronn – Image 7 pour Force Femmes – lheilbronn@image7.fr – 06.89.87.61.37

Camille Madec – Publicis Consultants pour Coca-Cola France – camille.madec@consultants.publicis.fr
– 07.86.42.95.15